



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armement

Question écrite n° 100717

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants, sur le maintien des compétences des entreprises d'armement françaises. Après avoir entendu le président-directeur général de Dassault Aviation lors de son audition par la commission de la défense nationale en début de mois, il semblerait que le maintien des compétences de nos usines d'armement soit menacé. Expliquant que la continuité de nos savoir-faire passe par le maintien des bureaux d'études, la compétence des ingénieurs qui doivent savoir faire, faire faire et contrôler et qu'il faut pour cela des programmes ou des démonstrateurs, ce directeur semble préoccupé face à l'avenir. Sachant que l'industrie de l'armement a toujours été un véritable moteur pour notre économie, l'absence de projets et le manque d'investissements dans ce domaine pourraient avoir de lourdes conséquences pour l'avenir. Il lui demande ce que le Gouvernement entend faire pour redynamiser l'industrie de l'armement et redonner confiance aux entreprises de ce secteur.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100717

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 février 2011, page 1644

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)